

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PRATIQUE ET TECHNIQUE DES ORTHESES			
Ancien Code	PAEG3B78ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER3780		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maïté DELOOS (deloosm@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours abordera les notions générales relatives aux orthèses et à leurs réalisations

- prescription
- objectifs
- entretien, mise en place ,...
- le matériel
- la réalisation de patrons (selon axe, et points anatomiques,...)

ainsi que les orthèses adaptées selon une pathologie .

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant, sera capable de :

- de connaître les indications thérapeutiques , les modalités du port et la méthode de réalisation d'une orthèse
- maîtriser les points anatomiques de références ainsi que les axes de la main pour réaliser un patron

- réaliser un des patrons de bases .
- de conseiller et d'éduquer la personne quant au port de son orthèse, entretien, précautions,...
- Sélectionner le matériel adaptés à la prescription;
- proposer une réflexion sur l'orthèse la plus adaptée à la situation rencontrée.
- de faire preuve d'esprit critique sur ses propres réalisations (points forts, points faibles, améliorations possibles, ...)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B78ERGA Pratique et technique des orthèses

22 h / 2 C

Contenu

- 1) Conception générale d'une orthèse
 - * les matériaux
 - * le poste de travail
 - * les critères de prescription
 - * les objectifs thérapeutiques
 - * action mécanique
 - * éléments indispensables la prescription
- 2) Méthodes des patrons
 - * base anatomique
 - * architecture de la main
- 3) cas pratique- pathologie .

Démarches d'apprentissage

10h de théorie , mise à disposition des notes de cours.

photos de cas pratiques.

réalisation des patrons avant les cours pratique

12h de Tp

Démonstration

réalisation et mise en pratique des différentes orthèses vues en théorie

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité , questions- réponses, correction .

Sources et références

I.A. KAPANDJI: Physiologie articulaire, Tome I, membre supérieur, Maloine

Isel, M., & Merle, M. (2012). Orthèses de la main et du poignet. protocoles de rééducation. Elsevier Masson.

Guide pratique d'application des orthèses de la main, Colette Galbe

formation KPTEn Paris ,

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours dispo sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence est obligatoire à tous les TP. En cas d'absence sans motif légitime, l'étudiant n'accèdera pas à l'évaluation.

En cas d'absence sous motif légitime, l'étudiant a la responsabilité de s'organiser afin de rattraper le(s) TP manqué(s), soit par un changement de groupe ou selon une autre modalité discutée avec l'enseignant(report de la pratique), et avant le cours suivant son absence.

Evaluation du Q1 = examen écrit (EXE) lors de la session de janvier (70%)

Evaluation du Q2 = évaluation continue (EVC) 30% (évaluation de la pratique lors des TP)

Evaluation du Q3= report de note de l'évaluation continue (EVC) 30% non remédiable , examen écrit 70%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30	Evc	30
Période d'évaluation	Eve	70			Exe	70

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).